Département de l'YONNE SIVOS de Courtois et de Nailly

COMPTE RENDU de la réunion du SIVOS de Courtois et de Nailly du mardi 20 mai 2021

Légalement convoqué, le Conseil syndical s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Courtois-sur-Yonne, le vingt mai à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de Monsieur Franck POIRIER, président.

Date de la convocation: 12/05/2021

Présents: F.POIRIER, C.MONTAGNE, G.ROYER, E.BERTHAULT, V.MOREL, E.PETIT,

P.SOULAGE, titulaires et C.GOUTELARD, F.BARDOT, suppléants

Absents excusés: G.MOREAU, titulaire et M.MIRANDA, V.MAINIER, suppléants

<u>Secrétaire de séance</u> : G.ROYER

Le procès-verbal de la séance du 11/03/2021 est adopté à l'unanimité.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE GESTION 2020

D2021-05-010 et 011 : Après s'être fait présenter le compte administratif et le compte de gestion 2020, le Conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte les 2 documents

docum	ents.	,	, 1
Code	Libellé	Budget Cumulé 2020	Réalisations 2020
DEPEN	ISES FONCTIONNEMENT		
011	Charges à caractère général	70 100,00	55 760,36
012	Charges de personnel et frais assimilés	253 000,00	251 412,07
023	Virement à la section d'investissement	-	-
65	Autres charges de gestion courante	12 420,00	9 945,87
66	Charges financières	400,00	235,27
67	Charges exceptionnelles	3 150,00	2 599,50
TOTAL	FONCTIONNEMENT	339 070,00	319 953,07
RECET	TES FONCTIONNEMENT		
002	Résultat d'exploitation reporté	13 247,82	
013	Atténuation de charges	-	6 964,41
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	87 256,18	62 170,02
74	Dotations et participations	229 566,00	230 812,07
75	Autres produits de gestion courante	9 000,00	21 715,18
77	Produits exceptionnels	-	858,65
TOTAL	FONCTIONNEMENT	339 070,00	322 520,33
Code	Libellé	Budget Cumulé 2020	Réalisations 2020
DEPEN	ISES INVESTISSEMENT		
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	-
16	Emprunts et dettes assimilees	1 250,00	1 226,38
21	Immobilisations corporelles	1 638,04	1 605,05
TOTAL	INVESTISSEMENT	2 888,04	2 831,43
RECET	TES INVESTISSEMENT		
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 834,04	
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	-	-
10	Immobilisations corporelles	1 054,00	1 054,00
13	Subventions d'investissement		-
TOTAL	INVESTISSEMENT	2 888,04	1 054,00

AFFECTATION DES RESULTATS 2020 SUR LE BUDGET PRIMITIF 2021

D2021-05-012: Le Conseil syndical après avoir adopté le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2020, et après en avoir délibéré, sur proposition de M. le Vice-Président, à l'unanimité :

- **CONSTATE** que le résultat de clôture de l'exercice 2020 présente :

En section d'investissement : un excédent de 56,61 €
 En section de fonctionnement : un excédent de 15.815,08 €

 PRECISE que les résultats de l'exercice 2020 ont été affectés comme suit au budget primitif 2021 :

Article R001 (excédent d'investissement) : 56,61 €
 Article R002 (excédent cumulé) : 15.815,08 €

TARIFS CANTINE ET GARDERIE ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Le Conseil syndical décide de ne pas modifier les tarifs en vigueur, à savoir

<u>Cantine</u>: 4.56 €/repas avec une majoration de 10 % pour tout repas commandé hors des délais stipulés dans le règlement intérieur des restaurants scolaires du SIVOS DE COURTOIS ET DE NAILLY.

Garderie: 1/ Tarifs forfaitaires mensuels:

- 40.32 €: forfait pour un enfant

60.62 €: forfait pour deux enfants
69.93 €: forfait pour trois enfants

2/ Tarif occasionnel :

- 4.06 € par enfant et par jour

18h49 arrivée de Florance BARDOT 19h04 départ de Eric BERTHAULT

CONTRAT DE FOURNITURE DE REPAS AUX RESTAURANTS SCOLAIRES

D2021-05-013 : Afin d'avoir le temps de sonder les différents fournisseurs de repas, les conseillers décident de prolonger d'un an le contrat avec la société actuelle.

Ainsi, il sera demandé à ELITE RESTAURATION de faire un avenant. Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, confie cette tâche à M. le Président et l'autorise à signer les documents s'y afférent.

RESSOURCES HUMAINES - RENTREE SCOLAIRE 2021-2022

M. le Président expose que

Maureen effectue actuellement des heures complémentaires pour pallier l'absence d'une agente en arrêt maladie. Celle-ci ne reviendra pas car elle est en attente du calcul de ses droits à la retraite pour invalidité par la caisse de retraite.

Il convient donc de pérenniser le remplacement en augmentant la quotité de travail de Maureen : passage de 11,5/35e à 25,12/35e

Marine, depuis janvier 2021, effectue également des heures complémentaires suite à la démission de Angélique LANGE. Le poste d'ATSEM de cette dernière a été scindé en deux : Anaïs le matin jusqu'à 15 heures et Marine à partir de 11h15.

Il convient donc également de pérenniser le remplacement en augmentant la quotité de travail de Marine : passage de 13,75/35° à 22,64/35° et de proposer à

Anaïs le renouvellement de son CDD pour une nouvelle année scolaire à raison de 23,75/35^e

M. le Président propose de renouveler les contrats CDD de **Sandrine et Sabine** qui travaillent de 11h45 à 13h45 pour une nouvelle année scolaire à raison de 6,55/35^e

Enfin il est proposé d'incorporer **Valérie** dans la fonction publique avec un poste à 15,31/35°. Après discussion, les membres du syndicat décident de continuer avec un CDD pour une nouvelle année scolaire. L'agente sera orientée vers des formations.

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, autorise M. le Président à créer ou modifier les postes comme énoncés ci-dessus et de supprimer les postes devenus vacants en raison des départs (démission, retraite).

Des agentes sont inscrites en formation :

- Edwige et Maureen, les 21 et 22/06/2021, techniques d'hygiène et de désinfection des locaux,
- Marine, les 17 et 18/06/2021, secouriste du travail,
- Sonia, le 24/09/2021, hygiène alimentaire en distribution de repas.

POINT SUR LES FICHES DE PROCEDURE

Les fiches de procédure et de réflexe ont été présentées aux agentes. Elles doivent faire le retour de leurs observations. M. le Président propose que Nathalie et Marine travaillent avec le groupe de conseillers.

POINT SUR LA KERMESSE

La date du 2 juillet a été retenue et l'association Ecole buissonnière rencontrée.

Une réunion est prévue le 31/05/2021 à 18h00 à Nailly.

AFFAIRE DIVERSES

Un pot avec le personnel et les conseillers est proposé le 26/06/2021 à 11h00 à l'école maternelle.

Séance levée 20h10